

Section 8 - Peaux, cuirs, pelleteries et ouvrages en ces matières, articles de bourrellerie ou de sellerie, articles de voyage, sacs à main et contenants similaires, ouvrages en boyaux

Chapitre 41 - Peaux (autres que les pelleteries) et cuirs

1) Le présent chapitre ne comprend as :

- a) les rognures et déchets similaires de peaux brutes (n°05.11) ;
- b) les peaux et parties de peau d'oiseaux revêtues de leurs plumes ou de leur duvet (n°05.05 ou 67.01, selon le cas) ;
- c) les cuirs et peaux bruts, tannés ou apprêtés, non épilés d'animaux à poils (Chapitre 43). Entrent toutefois dans le chapitre 41 les peaux brutes non épilées de bovins (y compris les buffles) d'équidés d'ovins (à l'exclusion des peaux d'agneaux dits astrakan, breitschwanz, caracul, persianer ou similaires, et des peaux d'agneaux des Indes, de Chine, de Mongolie ou du Tibet), de caprins (à l'exclusion des peaux de chèvres, de chevrettes ou de chevreaux du Yémen, de Mongolie ou du Tibet), de porcins (y compris le pécari), de chamois, de gazelle, de chameau et dromadaires, de renne, d'élan, de cerf, de chevreuil ou de chien.

2) a) Les n°41.04 à 41.06 ne comprennent pas les cuirs et les peaux ayant subi une opération de tannage (y compris de prétannage) réversible (n°41.01 à 41.03, selon les cas).

b) Aux fins des n°41.04 à 41.06, le terme en croûte couvre également les cuirs et peaux qui ont été retannés, colorés ou nourris en bain avant le séchage.

3) Dans la Nomenclature, l'expression cuir reconstitué s'entend des matières reprises au n°41.15.

Section 8 - Peaux, cuirs, pelleteries

Nomenclature	Libellé	UC	TEC	TVA	RDI	DAC	DAS
410120.00.000	Cuirs et peaux bruts de bovin, PU <=8kg secs, PU <=10kg secs salés, PU <=16kg fr, salés verts	KGM	10	18	2		02
410150.00.000	Cuirs et peaux de bovins bruts entiers, d'un poids unitaire exc.dant 16kg	KGM	10	18	2		02
410190.00.000	Cuirs et peaux bruts de bovins y.c.croupions, demi-croupions et flancs autre que 410120 et 50	KGM	10	18	2		02
410210.00.000	Peaux brutes d'ovins lainees	KGM	10	18	2		02
410221.00.000	Peaux brutes d'ovins picklees	KGM	10	18	2		02
410229.00.000	Peaux brutes d'ovins epilees ou sans laine non piklees	KGM	10	18	2		02
410320.00.000	peaux brutes de reptiles fraiches, salées, séchées...	KGM	10	18	2		02
410330.00.000	peaux brutes de porcins fraiches, salées, séchées, chaul.es, pickl.es...	KGM	10	18	2		02
410390.00.000	Peaux brutes fraiches, salées, séchées autres que du 410310 et 410320	KGM	10	18	2		02
410411.00.000	cuirs et peaux de bovins humides pleine fleur, non refendue, cot. fleur	KGM	10	18	2		02
410419.00.000	cuirs et peaux de bovins humides autres que du 410411.	KGM	10	18	2		02
410441.00.000	cuirs et peaux de bovins secs, pleinefleur, non refendue, cot. fleur	KGM	10	18	2		02
410449.00.000	cuirs et peaux de bovins secs autres que du 410441.	KGM	10	18	2		02
410510.00.000	peaux d'ovins tann.es, .pil.es, même refendues à l'état humide	KGM	10	18	2		02
410530.00.000	peaux tann.es d'ovins à l'état sec	KGM	10	18	2		02
410621.00.000	cuirs et peaux .pil.s de caprins à l'étathumide	KGM	10	18	2		02
410622.00.000	cuirs et peaux .pil.s de caprins à l'étatsec	KGM	10	18	2		02
410631.00.000	cuirs et peaux .pil.s de porcins à l'étathumide	KGM	10	18	2		02
410632.00.000	cuirs et peaux .pil.s de porcins à l'étatsec	KGM	10	18	2		02
410640.00.000	cuirs et peaux .pil.s de reptiles	KGM	10	18	2		02
410691.00.000	cuirs et peaux .pil.s d'animaux à l'état humide, autres que du 410621 à 410640	KGM	10	18	2		02
410692.00.000	cuirs et peaux .pil.s d'animaux .l'état secautres que du 410621 à 410640	KGM	10	18	2		02
410711.00.000	cuirs et peaux entiers de bovins préparés, pleine fleur, non refendue, autre que 4114	KGM	10	18	2		02
410712.00.000	cuirs et peaux entiers de bovins préparés, c.t.s fleur, autres que ceux du 4114	KGM	10	18	2		02
410719.00.000	cuirs et peaux entiers de bovins préparés autres que du 410711 et 410712	KGM	10	18	2		02
410791.00.000	parties et bandes de peaux de bovins pleine fleur, non refendue autres que du 4114	KGM	10	18	2		02
410792.00.000	parties et bandes de cuirs et peaux de bovins préparées, c.t.s fleur, autres que du 4114	KGM	10	18	2		02

Nomenclature	Libellé	UC	TEC	TVA	RDI	DAC	DAS
410799.00.000	parties et bandes de cuirs et peaux de bovins préparés autres que du 410791 et 410792	KGM	10	18	2		02
411200.00.000	cuirs et peaux préparés, parcheminés d'ovins, même refendus, autres que du 4114	KGM	10	18	2		02
411310.00.000	cuirs et peaux parcheminés de caprins, même refendus, autres que ceux du 4114	KGM	10	18	2		02
411320.00.000	cuirs et peaux préparés de porcins, même refendus, autres que ceux du 4114	KGM	10	18	2		02
411330.00.000	cuirs et peaux préparés de reptiles même refendus autres que du 4114	KGM	10	18	2		02
411390.00.000	cuirs et peaux préparés des animaux autres que du 411310 à 411330, exclus ceux du 4114	KGM	10	18	2		02
411410.00.000	cuirs et peaux chamoisés (y.c. le chamois combin.)	KGM	10	18	2		02
411420.00.000	cuirs et peaux vernis ou plaqués ou métallisés	KGM	10	18	2		02
411510.00.000	cuirs reconstitués, à base de cuir ou fibres de cuir, en plaque, feuille, bande enroulée	KGM	10	18	2		02